



marche

électromobilité

covoiturage



transports en commun

organisation du travail

m'airidia

Une mobilité engagée pour votre quartier

Participez au challenge !

Rejoignez notre démarche engagée pour la mobilité durable grâce au Plan de Mobilité m'airidia



vélo



Au cœur de votre histoire

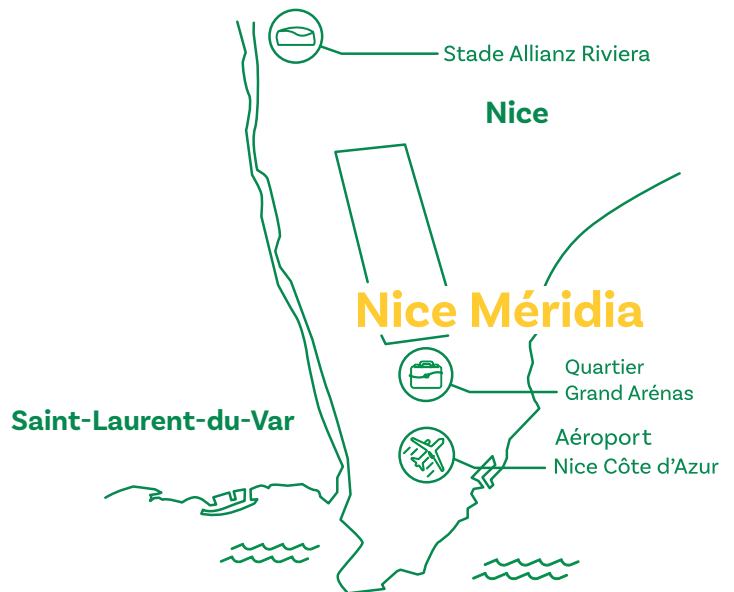
Soutenu par



Méridia, un éco quartier attractif, durable et dynamique

Porté et financé par l'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, le **Plan De Mobilité Employeur Commun m'airidia** vise la **réduction des polluants atmosphériques** liés aux déplacements en favorisant le **développement des mobilités durables**.

Situé à l'Ouest de Nice, l'écoquartier Nice Méridia est en constante évolution. Sont prévus à l'horizon 2026 près de :



Le projet m'airidia a pour objectif d'anticiper la densification du quartier et de faciliter les déplacements en agissant en faveur des mobilités durables.

Le Plan De Mobilité Employeur Commun, une démarche bénéfique pour l'ensemble des acteurs

Entreprises privées et publiques, établissements d'enseignement, participez à un projet local structurant aux nombreux bénéfices :

Social

- Améliorer la **qualité de vie** au quotidien
- Minimiser les risques sanitaires** liés à la **pollution**, au **stress** et aux **insécurité routières**
- Diminuer les dépenses** liées aux transports
- Proposer à vos collaborateurs des **événements fédérateurs et conviviaux**

Économique

- Renforcer l'attractivité** de votre établissement
- Intégrer un réseau** d'entreprises local

Environnemental

- Réduire vos émissions** de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre
- Anticiper** les contraintes **réglementaires environnementales**
- Initier ou renforcer votre **démarche RSE**
- Sensibiliser vos collaborateurs** aux enjeux environnementaux

Qu'est-ce qu'un PDMEC ?



Le Plan De Mobilité Employeur Commun est un ensemble d'actions qui permet **d'optimiser les déplacements** générés par l'activité d'un établissement **en favorisant les mobilités durables**. Cela concerne notamment les déplacements des collaborateurs, mais aussi des visiteurs, l'organisation du travail voire la logistique.



Les 3 axes du PDMEC m'airidia, une approche fédératrice et novatrice

- **Construire une démarche**, en réseau, avec les entités pour trouver des **solutions adaptées** aux **besoins de mobilité**
- Encourager le recours aux **transports alternatifs** grâce aux **sensibilisations, essais, ateliers thématiques** et autres **événements**
- **Mesurer les pratiques et habitudes de déplacement** des actifs et des étudiants grâce aux enquêtes **mobilité annuelles**

Les 5 étapes du PDMEC m'airidia



1 Le lancement du projet



2 Le diagnostic

Des enquêtes mobilité organisées annuellement sur la base du premier diagnostic établi en 2021



3 La co-construction du plan d'action

Définition des objectifs communs et des actions à déployer



4 L'animation du plan de mobilité

Des **ateliers, des campagnes de sensibilisation et des essais de mobilité** seront organisés pour s'informer, se challenger et se déplacer durablement !



5 Suivi des KPIs*

Émissions évitées, établissements adhérant à la démarche, personnes sensibilisées...

Tout au long de ces étapes, seront organisés des **comités de pilotage** avec les différents partenaires, ainsi qu'une **mobilisation et un accompagnement** des salariés et étudiants pour participer activement aux enquêtes et événements.

*KPI : le *key performance indicator* est un indicateur de performance permettant de définir des objectifs et de suivre leur évolution.



m'airidia

Une mobilité engagée pour votre quartier

Contact

Inès Stanojevic

Cheffe de projet mobilité durable
Pôle Transport et Mobilité

+33 (0)4 93 13 75 36

+33 (0)6 83 85 01 86

ines.stanojevic@cote-azur.cci.fr

Découvrez
m'airidia

